

DÉCISION DE LA IAME SERIES BENELUX

Texte supprimé = ~~texte barré~~

Nouveau texte = **texte en gras souligné**

Application : 18/03/2022

Publié le : 18/03/2022



IAME SERIES BENELUX

REGLEMENT SPORTIF IAME SERIES BENELUX 2022 (p16)

Art. 14. Essais non-qualificatifs

La piste devra être accessible pour des essais non-qualificatifs préalables à toute compétition, pendant une période minimale de 8 minutes par catégorie. Le matériel utilisé lors des essais non-qualificatifs devra correspondre au matériel marqué sur la fiche « enregistrement du matériel ».

Le début de la compétition est officiel à partir des essais non-qualificatifs. À partir de ce moment et jusqu'à la fin de la compétition, les pilotes devront utiliser leur matériel enregistré.

Les caméras embarquées (châssis, pilote, casque) sont interdites dès le début des essais non qualificatifs, c'est-à-dire du vendredi matin au dimanche soir.